ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Revue de presse

Fédération ADMR Vendée

Février 2023

Source : Ouest France et Publihebdos

ENFANCE ET PARENTALITÉ

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

ENTRETIEN DE LA MAISON

NOTRE DAME DE MONTS

SENIORS. L'ADMR présente sa résidence autonomie l'Abri montois au public

Une nouvelle résidence autonomie, l'Abri Montois, dont l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) sera gestionnaire, est en cours de finalisation de travaux dans le centre-bourg, à la place l'ancien parking du Marché U. Elle s'ajoute aux 6 résidences du même type gérées par l'ADMR de Vendée.

Cette résidence est au cœur d'un ensemble immobilier bien plus vaste, situé au cœur du centre-bourg, dont l'ADMR loue les locaux.

Pour mémoire, la résidence autonomie est une alternative entre le domicile classique et un Ehpad. Cet établissement est non médicalisé. Bernard Pontreau, président de l'association, Mathilde Prod'homme, cadre des résidences autonomie, Gwladys Pavageau, chargée de développement, ont présenté à environ 90 personnes le concept.

41 logements

« L'ADMR loue 41 logements, et enrichit les séjours avec les prestations suivantes : présence professionnelle 7j/7, 24h/24 ; rompre la solitude avec une vie sociale plus dense ; faciliter le rapprochement familial ; quitter un logement inadapté à l'accélération de la dépendance. Tout ceci, avec de nombreux services de centre-ville et les commerces de proximité, et proche du bord de mer. »

« Le tarif journalier sera de 55,70 €, et comprendra le loyer et les charges afférentes, le déjeuner et le goûter. Les repas seront confectionnés à la cuisine centralisée de l'Ehpad, en commun avec la cantine scolaire. Des prestations supplémentaires comme le petit déjeuner, le diner, le forfait entretien linge, amèneront le tarif global à 60 € par jour, soit 1 800 € mensuel. »

Des aides financières possibles

« Selon les ressources, les résidents pourront bénéficier notamment d'aides sociales au logement et d'aides du département. Les renseignements sont à prendre auprès des assistantes sociales. »

Pour s'inscrire, il faut être âgé de plus de 60 ans, et être autonome. Les personnes dépendantes sont acceptées, mais dans la limite de GIR 4, 5 ou 6 (classement d la dépendance) lors de l'accueil. « Il faut habiter ou avoir un lien familial fort avec Notre Dame de Monts, puis le territoire, puis la Vendée. »

« Deux logements sont concomitants avec une porte de séparation. Cette disposition ne permet d'accueillir qu'un couple, avec deux loyers. »

Animal de compagnie, mobilier, charges

Après cette présentation, la réunion s'est poursuivie par des échanges avec le public. Les animaux de compagnie sont acceptés, mais sous conditions, en fonction de leur taille, s'ils aboient fréquemment, les dispositifs de garde en cas de l'absence du propriétaire. Cette présence « ne doit pas nuire à la vie en collectivités », indique Mathilde Prod'homme.

Il est possible de se meubler avec son mobilier personnel. « C'est propre à chacun. En général, un lit, un chevet, un fauteuil relax, un meuble et une télévision, une table basse, quelques chaises, une petite commode. »

Les résidents pourront bien sûr recevoir des invités. « Vous êtes chez vous. Vous pouvez recevoir quelqu'un la journée. La nuit, c'est plus compliqué, mais les choses ne sont pas figées. »

Environ 90 personnes ont assisté à la présentation de l'Abri montois.

Concernant les dépenses, « les charges comprennent l'eau, le chauffage, l'électricité, l'assistance télévision, l'assurance habitation et la responsabilité civile. A cela s'ajoutent, en fonction de chacun, les frais de téléphone, d'internet, les choses de votre vie courante comme le coiffeur. »

Une personne âgée dans le public commente : « Il faut bien réfléchir avant de se décider. Je vis seule. Si je quitte mon domicile actuel, c'est avec peu de possibilités de faire demi-tour. D'un autre coté, quand on est seul chez soi, on est à la merci du moindre incident ou accident. »

Les pré-inscriptions sont ouvertes. Les dossiers peuvent être retournés dès février. En mars se tiendra la première commission d'admission, et la deuxième suivra en avril. A cette date, la responsable prendra contact pour envisager une rencontre afin de préparer l'accueil, puis la signature du contrat de séjour.

■ **Site internet : https://www.unitesdevievendee.org/residence-autonomie-de-notre-dame-de-monts/**

Saint-Mathurin

Visite du chantier de la résidence autonomie

Gilles Lollivier, architecte, Alexandre Masson, responsable du programme, Léna Orgebin, la maire, Albert Bouard, Gladys Pavageau, et Bernard Pontreau.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Jeudi, les acteurs de la résidence autonomie du Moulin étaient présents pour une première visite des studios. Il s'agit de la sixième résidence autonomie, dont quatre Marpa et une résidence à Notre-Dame-de-Monts. **« La différence, c'est le nombre de résidents qui est limité à 24 pour une Marpa »,** explique Bernard Pontreau, président des maisons de vie ADMR.

Les logements sont quasiment achevés, **« les résidents apportent leur mobilier, afin de recréer un chez-soi »,** souligne Gladys Pavageau, de l'ADMR. Très récemment, la résidence a été habilitée à l'aide sociale à l'hébergement, ce qui permet d'accueillir les personnes en situation financière fragile.

L'ensemble se compose de 39 appartements, tous avec accès extérieur et de trois logements indépendants, entourés d'une lingerie, d'une salle de restaurant, de salles des familles où les résidents pourront recevoir leurs proches. Chaque studio de 29 m² est équipé d'une kitchenette, d'une salle de bains, d'un espace de vie et d'un accès extérieur. Les repas peuvent être pris dans le studio ou dans la salle commune.

Léna Orgebin, sera la responsable du lieu avec un bureau sur place. La résidence ouvrira au printemps, il reste encore des places, les inscriptions se font au 02 51 44 11 55.

Treize centres de santé infirmiers s'alarment

Les centres de santé infirmiers (CSI) sonnent l'alarme. Dans un communiqué commun, quatre fédérations (Adedom, ADMR, UNA et C3SI) se disent « **menacées de fermeture si l'État ne respecte pas ses engagements ».** Treize CSI gérés par l'ADMR seraient en situation très délicate en Vendée.

Les structures associatives réclament « **11 millions d'euros annuels, somme qui compensera les fonds avancés pour la revalorisation des salaires ».** Celle-ci a été décidée par les partenaires sociaux et agréée par le Gouvernement, dans l'avenant 43-2 signé le 1er octobre 2021.

Les quatre fédérations, représentant « **60 % des CSI, soit 300 centres employant 4 000 personnes »,** en appellent au ministre de la Santé et de la Prévention. L'aide d'urgence de 4 millions d'euros obtenue en février 2022 est jugée « **insuffisante ».**

Il est également demandé aux « **pouvoirs publics d'améliorer le circuit de financement et de clarifier le fléchage des fonds, de sorte à assurer un financement pérenne ».**

EPHAD Une nouvelle directrice à L'Estran

Stéphanie Lejeune est la nouvelle directrice de l'Estran. Elle est arrivée en Vendée en 2012. Infirmière, elle a travaillé au service Soins de suite et de réadaptation à l'hôpital local à Noirmoutier durant deux ans. Ensuite, elle a intégré La Rocterie à Barbâtre. Pendant ce temps, à La Guérinière en lieu et place de Bon secours, se construisait le nouvel Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : L'Estran.

La structure barbâtrine n'étant plus adapté à un public de plus en plus dépendant, certains résidents et des membres du personnel ont migré en novembre 2019 vers l'Estran, Stéphanie Lejeune faisait partie de cette équipe inaugurant cet établissement flambant neuf.

« À cette époque, j'ai passé mon diplôme d'infirmière référente, pour me permettre un jour de manager une équipe ». Depuis son ouverture, L'Estran a vu se succéder quatre personnes au poste de direction.

Le salon de coiffure aménagé à l'Estran, un véritable dépaysement pour les résidents.

➜ Pourquoi ne pas avoir postulé plus tôt ?

J'aurais pu effectivement postuler mais j'étais encore dans le soin et je n'y pensais pas, peut-être que je n'étais pas encore prête. À la quatrième démission, j'ai décidé de me lancer, j'ai rédigé un CV et une lettre de motivation finalisée par un entretien d'embauche. J'ai été choisie pour prendre ce poste, après une période probatoire de trois mois qui vient de s'achever, je suis la nouvelle directrice de l'établissement.

➜ Est ce qu'avoir travaillé au sein de l'équipe est un plus ?

Oui car je connais le caractère de chacune et c'est un atout, ici l'établissement est petit,nous accueillons 31 résidents, et qui dit petit établissement dit petite équipe, entre celle de jour et celle de nuit il y a une vingtaine de salariées. J'avais quelques appréhensions quant au fait d'avoir fait partie de l'équipe. Elles se sont effacées rapidement car mes collègues m'apportent un grand soutien dans mes nouvelles fonctions.

➜ Aujourd'hui comment vivez-vous cette prise de fonction ?

Je suis très heureuse de la confiance que mes supérieurs m'ont accordée. Après avoir été confronté à un grave problème de santé, je me sens être devenue une nouvelle personne. Je prends ce poste comme un nouveau défi que m'apporte la vie. Je me sens très épaulée par mes soignantes et aussi très accompagnée par la fédération ADMR de Vendée, propriétaire du lieu.

➜ Désormais avez-vous encore des contacts avec les résidents ?

Oui, entre midi et deux heures, lorsque la matinée à été trop chargée, je vais les voir, je discute avec eux, il m'arrive aussi d'aider aux repas des résidents, c'est ma façon de me ressourcer, en replongeant dans mon ancienne profession. L'ADMR possède trois établissements en Vendée, tous sont dirigés depuis peu par des anciennes infirmières.

➜ Quelles sont les difficultés de ce poste ?

Je m'aperçois qu'en tant que responsable d'EPHAD , le nombre de problèmes à régler se succèdent au quotidien.

➜ Avez-vous des projets pour l'établissement ?

Oui j'avais un grand projet dès mon arrivée ici, c'était de mettre en place, dans la salle d'animation du rez-de-chaussée qui ne servait pas à grand-chose, un salon bien-être. Grâce à la motivation de l'équipe et grâce à ma coiffeuse qui m'a donné son ancien matériel, nous avons pu ouvrir ect espace dès janvier 2023. Déjà, une coiffeuse intervenait dans les chambres tous les lundis après-midi. Désormais cet espace bien-être permet aux pensionnaires de se retrouver en toute convivialité, mais aussi de retrouver l'ambiance d'un véritable salon de coiffure.

J'aimerais également que l'on puisse s'associer avec les écoles de la commune afin de permettre à nos pensionnaires de déjeuner à la cantine scolaire par petits groupes et vice-versa, une fois par mois.

Tous nos résidents sont issus de l'ile de Noirmoutier et nous souhaitons être plus investit dans la vie de l'île.

➜ Coté management, avez-vous apporté des nouveautés ?

Je permets aux agents de se détacher des soins, certaines font des soins esthétiques ou de la pose de vernis, celles qui le souhaitent peuvent se consacrer durant à temps à ces activités. C'est une communication totalement différente entre les deux parties, qui permet un dialogue autre qu'autour des besoins des patients. Les pensionnaires dans ces moments privilégiés dévoilent certains aspects de leur personnalité et de leurs goûts. C'est ainsi qu'une personne a exprimé son penchant pour la musique classique, donnant l'idée au personnel de lui en faire écouter lors des soins, qui se sont avérés plus faciles qu'à l'accoutumé. D'autres projets sont encore en gestation.

RÉSIDENCE AUTONOMIE. Une habilitation à l'aide sociale à l'hébergement

Jeudi 2 février, Gwladys Pavageau, représentante de l'ADMR en Vendée, a organisé une visite de la résidence autonomie avec le maire, Albert Bouard et le président de l'association des Maisons de vie en Vendée, Bernard Pontreau.

Gilles Lollivier, architecte, Alexandre Masson, responsable du programme Vendée Habitat, Léna Orgebin, Albert Bouard, le maire, Gwladys Pavageau et Bernard Pontreau, devant les studios.

Pour rappel, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) existe depuis plus de 70 ans en Vendée. Sa priorité est le bien vivre à domicile où en établissement. Le projet de résidence autonomie, *La Maison du moulin,* répond à un besoin dans la commune. Une mini-crèche a accompagné ce projet. Située juste à côté, elle est ouverte depuis un an.

Léna Orgebin, la responsable de la résidence, a décrit les lieux : « La résidence est destinée aux personnes de plus de 60 ans. Elle comprend 39 studios d'une surface de 29 m². Les résidents meublent leur logement comme ils le souhaitent. Chaque studio est équipé d'une kitchenette, d'un espace de vie, et d'une salle de bain. L'accès aux logements est possible par l'extérieur. Il y a des espaces partagés, une salle à manger avec un cuisinier qui prépare les repas sur place. Il est aussi possible de prendre les repas dans le logement. Il y a une lingerie à disposition, et une salle pour pouvoir recevoir sa famille. Et puis il y aura des moments partagés, de convivialité, avec des animations régulières. »

Des valeurs de non discrimination

Gwladys Pavageau en a profité pour annoncer que la résidence *La maison du moulin,* avait reçu dernièrement, une habilitation à l'aide sociale à l'hébergement : « L'ADMR défend les valeurs de non-discrimination. Elle veut permettre à tout public de bénéficier de la qualité des services qu'elle propose, quelle que soit la capacité financière des résidents. C'est pourquoi l'association se réjouit d'avoir obtenu cette habilitation. »

La résidence ouvrira début avril, avec un peu de retard sur la date prévue initialement. Les inscriptions sont toujours ouvertes.

Quant au moulin situé au milieu, entre la résidence et la crèche, les travaux de réhabilitation devaient être terminés à l'ouverture de la résidence, mais le maire a précisé : « Malheureusement, nous ne savons pas quand ils se feront, les entreprises ne sont pas disponibles pour le moment. »

■ **Contact pour toutes informations et inscription au 02 51 44 11 55.**

Sainte-Hermine

Mars bleu, une nouvelle campagne de dépistage

Après Octobre rose, la campagne de prévention du cancer du sein, débute Mars bleu, une sensibilisation sur le cancer colorectal. L'association herminoise d'aide à domicile (ADMR 85) et le Service de soins infirmiers à domicile participent à une nouvelle campagne de prévention. Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent et le second en termes de mortalité. Dans la majorité des cas, après 50 ans. Lorsqu'il est détecté à un stade précoce, il est guéri dans 90 % des cas. Lors de cette campagne, des tests de dépistage sont proposés aux personnes de 50 à 74 ans. Vanessa Violleau, infirmière coordinatrice de l'ADMR de Sainte-Hermine : « **Cette campagne de dépistage est essentielle, et nous ferons de la prévention auprès du plus grand nombre. Dans les semaines à venir, si certains ne reçoivent pas le courrier de l'Institut national du cancer, je conseille de vous rapprocher de votre médecin traitant.** » Ce dépistage est indolore, simple à réaliser et directement de son domicile, avec le kit de prélèvement. C'est un acte remboursé.

Renseignements : ADMR/SSIAD 43, route de Nantes, à Sainte-Hermine. tél. 02 51 97 81 08.

COËX

ADMR La qualité de vie au travail, un des enjeux importants pour le personnel

Un challenge Qualité de Vie au Travail (QVT) a été lancé par la fédération ADMR nationale auprès des associations locales. Le comité de secteur a remporté ce challenge, financé par la fédération ADMR de Vendée, portant sur les risques psychomoteur et les risques physiques.

Jean-Charles Rager donne un cours d'anatomie.

Le comité de secteur ADMR comprenant les communes de Saint-Hilaire-de-Riez, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Coëx, Brétignolles-sur-Mer et Commequiers a obtenu le prix fédéral pour sa vidéo sur l'école du dos.

Depuis septembre 2022, des cours d'anatomie et de prévention sur les risques physiques sont proposés au personnel, au cabinet de kiné de Jean-Charles Rager à Coëx. Sarah Grandet, chargée de santé et de qualité de vie au travail, explique la situation : « un challenge a été lancé par la fédération nationale pour inciter les associations locales à réfléchir à des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail autour de deux grandes thématiques : les risques psychosociaux, notamment le stress et les risques physiques liés à la prévention des troubles musculo squelettique. Cette proposition du comité de secteur a été initiée par les salariées et les bénévoles de l'association ». Cette école du dos va permettre au personnel, par petits groupes, de suivre les cours de Jean-Charles Rager par séances s'étalant sur six semaines.

L'école du dos de Jean-Charles Rager

Depuis une vingtaine d'année, Jean-Charles Rager propose ses cours avec la devise « mieux que faire sentir » a travers des exercices, « comment mieux explorer son dos en connaissant ses limites et ses possibilités. Le tout agrémenté par une meilleure connaissance anatomique et physiologique, et surtout des rappels de positions pour la manutention des personnes. Un autre thème est abordé : la nutrition en rapport avec le squelette et les maladies inflammatoires. Tout ceci est en rapport avec le travail de tous les jours pour s'adapter aux contraintes de la profession, les différentes techniques du mouvement et l'alternance de ceux-ci » a souligné Jean-Charles Rager.

Marina Pillet, 15 ans à l'ADMR

Pour Marina Pillet, cette école du dos apporte un bienfait journalier.

« Cette école du dos m'a beaucoup aidée au niveau des postures. Déjà au réveil, les étirements font énormément de bien au corps. Avant quand je me levais, j'avais l'impression d'être une grand-mère car j'avais mal au dos. Depuis, les bienfaits au quotidien dans la vie professionnelle sont indéniables. Un truc tout bête, pour le nettoyage des baignoires, il vaut mieux s'accrocher au robinet plutôt que se pencher. J'encourage l'ensemble du personnel du secteur à participer aux séances de l'école du dos ».

DOMPIERRE-SUR-YON

ADMR. Recherche de nouveaux bénévoles

Visite et convivialité pour la galette des rois. Ici avec Gérard Guillet, secrétaire de l'ADMR.

Quelques bénévoles ont répondu ces derniers mois à l'appel de l'association Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et de l'ADMR Dompierre /La Ferrière. Un petit mieux, mais les responsables lancent un nouvel appel pour les communes de Dompierre et Mouilleron-le-Captif. La mission de ces bénévoles : favoriser le maintien à domicile en créant du lien social, en allant visiter à domicile les personnes prises en charge par l'ADMR, être à leur écoute, et mettre en place quelques animations destinées à rompre et la solitude. « Nous avons par exemple, avec les bénévoles, pour la fête des Rois, porté à domicile des parts de brioche à Mouilleron-le-Captif, Dompierre-sur-Yon et La Ferrière aux 70 personnes aidées. Cela a été un moment vraiment apprécié de tous », explique le président Guillet. Ne pas hésiter donc à prendre contact avec l'association pour se faire connaître et, en attendant, prochain rendez-vous avec l'ADMR à noter à l'agenda : le 8 juin à la Ferrière pour son assemblée générale.

■ **Contact : 02 51 24 31 81.**